

L'ajournement

On ne réparera plus les clôtures, on laissera dépérir les bâtiments, comprenant que toute intervention risque de se traduire par une hausse du coût du loyer.

Que dire des élus municipaux qui ont dû subir pendant toutes ces années l'ingérence de l'État sur les affaires municipales. Cette municipalité a périéclité et elle devra consentir à des efforts continus pour redonner à Mirabel la prospérité qu'elle croyait connaître à la suite de la construction de l'aéroport.

En 1976, 50 p. 100 ont quitté et, en 1979, une enquête démontrait que sur les 2130 familles résidant sur le territoire au moment de l'expropriation, il ne restait que 250 familles d'agriculteurs ou leurs fils et environ 250 familles de résidents ou commerçants. Partagés entre un enracinement social profond et un besoin de stabilité, les résidents et les commerçants ou leurs enfants, moins enchaînés par leur investissement que les agriculteurs, ne représentent plus que 20 p. 100 de la population résidentielle du territoire, alors que du côté des agriculteurs, les expropriés ou leurs enfants représentent 90 p. 100 de la population agricole qui cultivaient encore sur le territoire en 1979.

Un autre inventaire présenté en 1983 illustre la situation comme ceci: nombre de fermes expropriés en 1969, 858; nombre de résidences occupées en 1969, 788, et en 1983, 555; nombre de résidences détruites, 233; nombre d'étables occupées en 1969, 731, et en 1983, 455; nombre d'étables détruites, 276; nombre d'agriculteurs en 1969, 788, et en 1983, 251; nombre de commerces en 1969, 146, et en 1983, 98; nombre de résidences en 1969, 1045, et en 1983, 816.

Voilà pourquoi, monsieur le Président, toute la population de la circonscription d'Argenteuil-Papineau et particulièrement mes commettants de Mirabel ont connu hier des émotions intenses à la suite de l'entente intervenue entre mon gouvernement, lequel a réussi à résoudre ce dossier après seulement six mois, par le biais de la consultation et du dialogue. Le ministre, notre ministre, peut-il faire part à cette Chambre des modalités de cette entente historique?

● (1835)

L'hon. Roch La Salle (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, je vous avouerai que c'est avec plaisir que je voudrais répondre à l'honorable députée d'Argenteuil-Papineau (M^{me} Bourgault) et la féliciter également de l'intérêt qu'elle a porté à ce dossier depuis son élection du 4 septembre. Monsieur le Président, vous me permettez, j'en suis sûr, avant d'élaborer sur les principales recommandations de cette entente qui m'a été proposée hier les deux parties, conjointement signée par les deux parties, c'est-à-dire la Société immobilière et le CIAC, l'Association des expropriés, de vous dire, comme la députée d'Argenteuil-Papineau, que j'ai été longtemps désolé de voir que le gouvernement n'avait pas assumé sa part de responsabilités vis-à-vis de ces terrains excédentaires au projet que l'on appelle et qu'on a appelé Mirabel il y a déjà 16 ans. Dans ce beau territoire de Mirabel, et qui était encore plus beau jadis, ce fut pour moi une expérience extraordinaire de sentir comment ces gens avaient souffert de cette expropriation, et surtout comment ils avaient été déçus de l'absence

d'effort que le gouvernement précédent aurait pu faire étant donné que l'on en est arrivé en moins de cinq mois... Et je me souviens très bien avoir porté beaucoup d'intérêt à ce dossier, connaissant bien la classe agricole et connaissant bien ce que c'est un comité rural. C'était pour moi un honneur, hier, de partager ce rassemblement qui s'est effectué à Mirabel pour assurer ces gens de mon appui sur la proposition qui a été négociée en moins de cinq mois avec la meilleure volonté du monde. Je voudrais rendre hommage également, non seulement à mon directeur général, M. Hardy, qui a remplacé le Conseil de direction de la Société en peu de temps après le 4 septembre, qui a fait un boulot extraordinaire, mais également à ceux-là qui ont été les leaders de ce combat pour ravoir, si l'on veut, leurs terres, et je voudrais saluer, bien sûr, M^{me} Rita Lafond, M. Jean-Paul Raymond, M. André Bouvette qui ont été des gens excessivement importants, et tous ceux qui faisaient partie du Conseil de direction ou de l'administration du CIAC.

Dans les circonstances, il est clair, monsieur le Président, que l'on a sauvé ce grand principe que j'ai toujours défendu: d'abord le premier choix à l'exproprié; en deuxième lieu, bien sûr, ces terres seront revendues aux locataires. Par contre, il y aura également un certain nombre d'avantages pour aider non seulement les expropriés à reprendre et à racheter leurs terres, mais également les locataires, avec l'assurance qu'aucun locataire qui, pour des raisons qui sont justifiables, ne voudraient pas redevenir propriétaires, ne sera déplacé avant deux ans et qu'en aucun cas une augmentation de loyer se manifesterait avant deux ans.

Il y aura question... On a parlé évidemment de l'importance et de la pertinence du développement agricole et du fait que ces terres étaient, je pourrais dire, des exemples de la vocation agricole. Nous nous sommes bien assurés que dans cette entente-cadre aussi que j'aurai à présenter au Cabinet des ministres pour fin de signature officielle durant les semaines qui viendront.. Tous ces gens-là sont bien assurés que nous ferons un effort pour la relance agricole conjointement avec le gouvernement du Québec.

Et je ne voudrais pas oublier non plus l'excellente coopération que j'ai eue, compte tenu de ces terres qui ont une vocation agricole, du ministre de l'Agriculture du Québec également dans toute cette grande consultation. Mais si on en est arrivé, monsieur le Président, à cette proposition équitable, raisonnable, humaine qui, à mon avis, visait, en tout cas, l'équité, il est aussi clair qu'on ne pourra jamais payer les torts qui ont été causés à ces personnes et je le déplore énormément. Je ne me réjouis pas du fait que ce ne soit pas de ma faute. J'ai, malheureusement, été témoin de ce qui est arrivé à tous ces gens-là et je me réjouis du fait qu'on a trouvé enfin, je le pense bien, une solution qui sera acceptée, durant les semaines qui viendront, par mes collègues du Cabinet des ministres. Et je serai de nouveau fort heureux avec la députée d'Argenteuil-Papineau de retourner à Mirabel sous peu leur présenter une signature officielle au nom du gouvernement canadien.